

Réf: Dossier 194012

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « BONHEUR ASSURANCE ET PRESTATIONS »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 2 Plateaux

Agban près du terrain d'examen de conduite de permis,

Lot 00, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27 Fév. 2023, et enregistrés au CEPICI le 01 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « BONHEUR ASSURANCE ET

PRESTATIONS »

Objet : Assurances

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan Cocody 2 Plateaux Agban près du terrain d'examen de conduite de permis, Lot 00, Ilot 00

Dirigeant(s) M KAMBIRE HOLLO SIMPLICE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-01596 du 15/03/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°20165/GTCA/RC/2023 du 15/03/2023

